



Focus IE

Volume 2
Numéro 7

Juillet-août
2011

Dans
ce numéro :

- UXO sous l'eau
- Modernisation du Groupe
- Ingénieure militaire en chef
- Le cadre de formation IE
- Commission de vérité et de réconciliation
- Retraite
- Drapeaux

Programme des UXO et des anciens sites du MDN : Munitions explosives non explosées subaquatiques (UXO sous l'eau)

De Glen Gillan

En 2005, le Programme des munitions explosives non explosées (UXO) du ministère de la Défense nationale (MDN) a été mis sur pied afin de réduire les risques liés à la sécurité attribuables aux UXO dans tous les « anciens sites » au Canada. Un ancien site contenant des UXO désigne toute propriété détenue, louée ou utilisée par le MDN par le passé, mais qui ne fait plus partie de son inventaire, et sur laquelle il existe des risques liés aux UXO, quelle que soit leur origine. La plupart des anciens sites ont été utilisés pour des opérations militaires, de l'instruction ou des essais d'armes.

Les anciens sites comportant des UXO subaquatiques (UXO sous l'eau), qui se trouvent tant à l'intérieur des terres que dans les eaux du large, comprennent d'anciens champs de tir, des épaves d'avions et de navires, des lieux d'engagements de la Marine qui ont eu lieu au cours des deux Guerres mondiales et des sites d'immersion des munitions. La pratique du rejet en mer a été interdite par la promulgation de la Convention sur la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets, également appelée la Convention de Londres sur l'immersion des déchets, en 1972. Le Canada a mis en œuvre cette interdiction par l'intermédiaire de la *Loi sur l'immersion de déchets en mer* de 1975.



Avant la mise en œuvre du Programme des UXO et des anciens sites du MDN, les activités de nettoyage des UXO sous l'eau étaient uniquement assurées par des plongeurs-démouleurs des unités de plongée de la flotte de la Marine canadienne. Les plongeurs-démouleurs de la Marine sont des spécialistes formés qualifiés pour procéder à la reconnaissance et à l'élimination des munitions explosives et des UXO sous l'eau. Toutefois, dans le cadre du Programme

- Mots de bienvenue et d'adieu

- Directives liées aux propositions

des UXO et des anciens sites du MDN, on a récemment établi un portefeuille sous-marin et on étudie actuellement la portée des activités de gestion des risques nécessaires sur les anciens sites d'UXO sous l'eau au Canada. L'objectif est de réaliser ces travaux en faisant appel à des entrepreneurs en plongée professionnels spécialistes des UXO. Des demandes de propositions seront publiées périodiquement sur le site Web d'appels d'offres publics canadiens MERX.

En général, le nettoyage des UXO sous l'eau comprend les activités de détection, la récupération et l'élimination.



Détection des UXO sous l'eau

Il existe plusieurs façons de détecter des munitions dans d'anciens sites sous-marins. On effectue des évaluations de zones étendues de manière à fournir des descriptions détaillées des sites. La date indiquée est utilisée pour créer un modèle de système d'information géographique (SIG) comprenant les caractéristiques du site, comme les coordonnées de position, la profondeur, le type de fond, la variance des marées, etc. En règle générale, les projets commencent par un levé au sonar latéral qui renseigne sur le profil bathymétrique. Cela permet de définir les limites du site et de déterminer les possibilités d'amarrage. L'utilisation du GPS différentiel (DGPS) permet de définir une ligne de base. On utilise des véhicules sous-marins autonomes (AUV), des véhicules téléguidés (VTG) et on fait appel à des plongeurs munis de dispositifs de repérage acoustique pour enregistrer avec précision les positions des munitions observées, ce qui facilite la réacquisition, la récupération ou l'élimination ultérieures. D'autres outils comme un analyseur laser à balayage linéaire peuvent également être utilisés lorsque la turbidité limite la visibilité horizontale.

Récupération des UXO sous l'eau

La récupération des munitions immergées constitue un tout autre défi. Il faut s'attendre à ce que la plupart des UXO sous l'eau reposent sur le plancher océanique depuis plus de 60 ans, et qu'elles soient très corrodées. La récupération des articles peut exiger l'utilisation d'élingues de levage et de conteneurs d'entreposage préalable à l'élimination fabriqués sur mesure. Les travaux doivent être exécutés conformément aux règles (établies par le MDN et Ressources naturelles Canada) qui régissent la manutention, l'entreposage et le transport des munitions militaires.

Élimination des UXO sous l'eau

Les UXO sous l'eau sont éliminées au moyen de méthodes telles que la détonation sous-marine sur place ou la récupération et l'élimination terrestre. La procédure d'élimination sera déterminée par un certain nombre de facteurs, notamment la profondeur de l'eau, la sensibilité des munitions, la proximité de l'emplacement par rapport à l'infrastructure et des considérations d'ordre environnemental. En ce qui concerne la détonation sous-marine sur place, on peut utiliser des barrages à bulles d'air afin d'atténuer la pollution sonore. Le résultat est obtenu par la production de barrages de bulles d'air à basse pression. Les bulles absorbent une partie de l'énergie sonore et des effets de souffle produits par les détonations.



Spécifications de la CSA sur les opérations de plongée liées aux UXO

En août 2009, afin de garantir un niveau d'assurance approprié en matière de sécurité aux entrepreneurs en plongée professionnels spécialistes des UXO, le MDN, par l'entremise de Construction de Défense Canada (CDC), a chargé l'Association canadienne de normalisation (CSA) de rédiger un ensemble de spécifications en matière de plongée liée aux UXO, aux fins d'intégration au groupe de règlements Z275. En octobre 2009, le Sous-comité technique Z275.6 de la CSA a été créé pour surveiller l'élaboration de la spécification. Le Sous-comité technique est composé de spécialistes de la plongée fournisseurs d'équipement de plongée, de membres d'établissements commerciaux de formation à la plongée, de membres de bureaux provinciaux de réglementation, d'entrepreneurs commerciaux en matière d'UXO et de membres du personnel de CDC. Le Comité technique Z275 de la CSA a approuvé l'ébauche finale de la spécification Z275.6 sur les opérations de plongée liées aux UXO en octobre 2010. Cette dernière a ensuite fait l'objet d'un examen public à l'échelle internationale. La spécification devrait être publiée à l'automne 2011. Les plongeurs qui répondent aux exigences de la norme en matière de qualification pourront faire inscrire la mention CSAZ 275.6 sur leur certificat du Conseil de certification des plongeurs du Canada (CCPC).

La spécification Z275.6 sur les opérations de plongée liées aux UXO de la CSA porte sur le caractère unique des opérations sous-marines en lien avec les UXO et offre aux personnes qui la détiennent l'avantage d'un protocole en matière de santé et de sécurité élaboré par une association professionnelle de sécurité reconnue dans le monde entier. Les provinces et les territoires sont invités à réfléchir à la possibilité d'adopter la norme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme des UXO et des anciens sites du MDN, visitez le www.uxocanada.forces.gc.ca

Glen Gillan, MMM, CD, pm 2, est retraité. Il compte 34 années de service à son actif. Il a été plongeur-démueur dans la Marine de 1978 à 2007 et était le conseiller technique de CDC. Il est actuellement président du Sous-comité Z275.6 de la CSA sur les opérations de plongée liées aux UXO.

Modernisation des activités d'infrastructure et d'environnement (MAIE) Volet 1 – Lancement de la phase d'établissement des plans détaillés en septembre

Nous avons reçu l'autorisation de procéder à l'établissement des plans détaillés pour le volet 1 du Programme de MAIE. Le premier volet des travaux portera sur le portefeuille immobilier et environnemental, ainsi que sur les exigences en matière de gestion de projet.

Les activités réalisées dans le cadre du volet 1 entraîneront la mise à jour des politiques et des processus, ainsi que le remplacement de trois des applications d'IE existantes : 1) EcoNet; 2) le Système de comptabilité d'exercice des biens immobiliers; 3) le Système d'information sur les biens immobiliers. La fonction principale qui était offerte dans l'ancien système PYRAMID sera également modifiée dans le cadre du volet 1. Nous prévoyons terminer la mise en œuvre du volet 1 en septembre 2012 alors que le nouveau système de planification des ressources de l'entreprise SAP (systèmes, applications et produits) sera lancé. La mise en œuvre du volet 1 nous permettra d'accéder à des politiques et à des processus actualisés. Elle nous permettra également d'avoir accès à un nouveau système offrant une solution complète et intégrée de même que la formation et le soutien nécessaires.

Une série d'ateliers portant sur l'établissement des plans détaillés, à laquelle prendront part des représentants de l'ensemble du secteur de l'IE, débutera cet automne. Un calendrier sera publié sur SharePoint dans un avenir rapproché. Les représentants du secteur de l'IE seront également informés des progrès réalisés dans le cadre du volet 1 par l'intermédiaire de mises à jour mensuelles publiées dans Focus IE.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur cette initiative, veuillez communiquer avec Tag Shattuck (directeur du Programme de MAIE) à l'adresse tag.shattuck@forces.gc.ca. Des renseignements supplémentaires sont également disponibles sur le site Web de la MAIE : http://admie.ottawa-hull.mil.ca/IEBM_e.htm.

Une nouvelle Ingénieure militaire en chef pour les FC

Le mardi 9 août 2011, la Mgén Christine Whitecross est devenue l'Ingénieure militaire en chef des Forces canadiennes, en remplacement du Mgén Daniel Benjamin, lors d'une cérémonie tenue au Quartier général de la Défense nationale.

Le tout était sous la présidence du Brigadier-général (à la retraite) Richard DesLauriers, Colonel commandant de la Branche du Génie militaire canadien.

Le Mgén Benjamin, qui vient tout juste de prendre sa libération des Forces canadiennes, se joindra sous peu à Construction de Défense Canada.

Fraîchement revenue d'Afghanistan, la Mgén Whitecross assumera aussi, lors de son retour de vacances bien méritées, les fonctions de chef d'état-major pour le groupe SMA(IE).

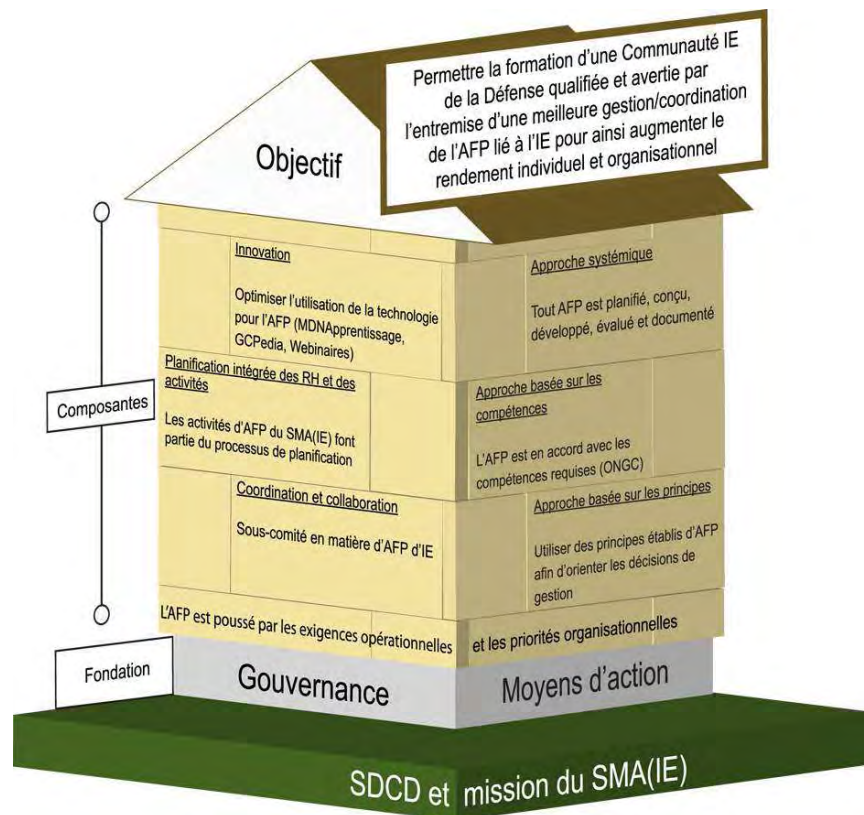




Construire le cadre de formation d'IE

De [Lori Shelton](#) et [Benjamin Costen](#)

Le cadre de formation en matière d'infrastructure et d'environnement (CFIE)* est un projet à long terme qui vise à combler les lacunes quant à l'instruction militaire et à la formation civile en matière d'IE, lacunes qui sont le résultat de la restructuration du MDN et des FC dans le milieu des années 1990. Pour ce faire, on propose de veiller à ce que les activités liées à l'apprentissage, à l'instruction, à la formation et au perfectionnement en matière d'IE soient planifiées, élaborées, délivrées, rapportées et évaluées conformément aux politiques et aux normes ministérielles. Cette efficacité aura un effet positif sur le rendement des employés et la conformité aux politiques.



Comme le montre le modèle ci-haut, le projet de CFIE est fondé sur la gouvernance et les politiques, et il est soutenu par la structure nécessaire pour permettre l'atteinte de son objectif.

* En décembre 2009, le Chef d'état-major (Infrastructure et environnement) [CEM(IE)] a élargi la portée du projet du Cadre de formation sur les biens immobiliers (CFBI) qui avait débuté en 2008 pour y inclure tous les éléments de la collectivité d'IE de la Défense, c.-à-d. les biens immobiliers, l'environnement et la protection contre les rayonnements ionisants.

Le projet de CFIE compte plusieurs composantes, notamment la gouvernance, l'augmentation de la capacité d'apprentissage en ligne, le Cadre de formation sur les biens immobiliers (CFBI) ainsi que le Cadre de formation sur l'environnement et la protection contre les rayonnements ionisants (CFEPRI).

Un aspect important du CFBI est l'élaboration d'un cours en ligne pour les officiers des immeubles des bases et des escadres appelé *Introduction à la gestion des biens immobiliers au MDN et aux FC* (IGBI). Élaboré en collaboration par le Directeur – Gestion des biens immobiliers (D Gest BI), le Directeur – Planification des biens immobiliers (DPBI), les officiers des immeubles des bases et des escadres, le Bureau de gestion de la communauté de l'infrastructure et de l'environnement de la Défense (B Gest C d'IE Déf) et le Directeur – Apprentissage, formation et perfectionnement (DAFP) de l'organisation du Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Civils) [SMA(RH-Civ)], il sera le premier cours en ligne lié à l'IE à intégrer une expertise de conception pédagogique et des éléments interactifs pour les apprenants. Ce cours sera un précieux exemple pour les équipes qui élaborent leurs propres cours en ligne.

« Le cours d'IGBI permettra aux nouveaux officiers des immeubles de suivre une formation appropriée en temps opportun. D'un point de vue global, le CFBI constitue le point de départ d'une formation officielle durable pour la collectivité des BI », explique Toni Comtois, conseillère principale en BI, D Gest BI 7.

Le projet en est actuellement à sa deuxième année, et il devrait se poursuivre jusqu'en 2013, lorsqu'une certaine stabilité aura été établie.

Le projet de CFIE contribue au point décisif 20 du plan de campagne du SMA(IE) (Renouvellement de l'effectif d'IE). Il s'harmonise avec l'initiative de modernisation des activités d'IE (MAIE), car l'efficacité de l'apprentissage, de l'instruction, de la formation et du perfectionnement des membres du personnel constitue un élément clé à l'appui de la modernisation des activités.

Pour les membres du secteur d'IE de la Défense, le CFIE se traduit par une communication claire de la formation disponible à l'appui de leurs connaissances et de leurs compétences, qui se présente sous la forme de cartes d'apprentissage et d'activités de formation accessibles dans le cadre de cours en ligne dans MDN Apprentissage et offerts dans la langue de leur choix.

Pour l'équipe de gestion d'IE, le CFIE fera en sorte que les activités d'apprentissage, d'instruction, de formation et de perfectionnement satisfassent aux exigences opérationnelles, qu'elles soient conformes aux politiques, et qu'elles soient planifiées, rapportées et évaluées conformément aux directives des autorités fonctionnelles du MDN et des FC en matière d'apprentissage, d'instruction, de formation et de perfectionnement.

« Le projet de CFIE illustre les principes du [Cadre de gestion de l'apprentissage et du perfectionnement professionnel des civils](#), un cadre de gestion visant à " harmoniser l'apprentissage aux activités ", de façon à permettre au SMA(IE) de favoriser une culture d'apprentissage afin d'obtenir de meilleurs résultats, à l'heure actuelle et à l'avenir », explique Susan Nutbrown, Directrice – Apprentissage, formation et perfectionnement et codirectrice du projet de CFIE. « Ce projet constitue un excellent partenariat entre le SMA(IE) et le SMA(RH-Civ)! »

Pour le BPR chargé de fournir de la formation et de l'instruction en matière d'IE, le CFIE fournira des orientations claires et des outils pratiques rendant plus efficaces la planification, l'élaboration et la prestation de la formation et de l'instruction.

Renseignements supplémentaires

Le bureau de gestion du secteur d'IE de la Défense relève du CEM(IE) 2 et est le BPR pour le projet de CFIE. [Lori Shelton](#), conseillère principale d'apprentissage du SMA(RH-Civ), est la gestionnaire du projet. On peut la joindre au 613-995-4921.

ENJEUX AUTOCHTONES

Le Commandement Canada offre son soutien lors de l'événement national nordique de la Commission de vérité et de réconciliation



Entourée de Rangers canadiens, la présidente de l'Inuit Tapiriit Kanatami, Mary Simon, s'adresse à la foule qui assiste à l'événement national de la Commission de vérité et de réconciliation, qui s'est tenu à Inuvik du 28 juin au 1^{er} juillet dernier.

La Commission de vérité et de réconciliation du Canada (CVR) a récemment tenu son deuxième événement national d'une série de sept. Lors de ces événements, la population canadienne peut en apprendre davantage au sujet du système des pensionnats indiens, de l'expérience d'anciens étudiants et de leur famille, et de l'héritage durable des institutions. L'événement, qui a eu lieu du 28 juin au 1^{er} juillet dernier à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, a été couronné de succès, notamment en raison de l'aide offerte par le Commandement Canada.

Plus de 1000 survivants des pensionnats indiens se sont déplacés jusqu'à Inuvik en voiture, en bateau et en avion afin

d'assister à l'événement. Le thème, *C'est une question de courage – les retrouvailles d'une nation*, a été inspiré par 500 survivants du Nord qui ont fait part de leurs expériences personnelles à la Commission plus tôt cette année.

Le ministère de la Défense nationale (MDN) et les Forces canadiennes (FC) ont apporté leur soutien de plusieurs façons au cours de l'événement à Inuvik. Le Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) a, à titre d'autorité fonctionnelle, représenté les intérêts du MDN et des FC auprès des comités directeurs interministériels, en plus d'établir le premier contact entre le Commandement Canada et la CVR.

Commandement Canada a apporté le soutien des FC lors de l'événement, notamment par d'importantes capacités logistiques et contributions lors des cérémonies. À ce sujet, mentionnons notamment la coordination du transport aérien des provisions et du matériel fournis par la CVR; les tentes modulaires pour discuter et se mettre à l'ombre, les tentes modulaires et les installations pour répondre aux besoins des participants, et l'aide des Rangers pour assurer la surveillance lors des cérémonies et la garde d'honneur. Le commandant de la Force opérationnelle interarmées (Nord), le Bgén Guy Hamel, faisait également partie de l'assistance.

La CVR a été créée dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens et a été officiellement établie par décret le 2 juin 2008. Le 11 juin 2008, le premier ministre a, à la Chambre des communes et au nom du gouvernement du Canada, présenté des excuses formelles aux anciens étudiants, à leurs familles, et aux collectivités pour le rôle du Canada dans le fonctionnement des pensionnats.

La CVR a pour mandat d'apprendre la vérité sur ce qui s'est passé dans les pensionnats et d'en informer la population canadienne. Elle se basera sur les archives tenues par ceux qui

ont géré et financé ces écoles, sur les témoignages des employés des institutions qui ont dirigé celles-ci, sur les expériences dont ont fait part les survivants, leurs familles, les collectivités et tous ceux qui sont touchés directement par les pensionnats et les conséquences qu'ils ont eues.

Le premier événement national s'est tenu à Winnipeg, au Manitoba, en juin 2010. Le prochain aura lieu à Halifax du 26 au 29 octobre 2011. Le Sous-ministre adjoint (Infrastructure et environnement) travaille activement en collaboration avec la CVR et le Commandement Canada afin de continuer à soutenir la CVR lors du prochain événement à Halifax, et lors de ceux qui se tiendront par la suite en Colombie-Britannique, au Québec, en Alberta, en Saskatchewan, et à Ottawa, où aura lieu la cérémonie de clôture nationale.

Retraite du Lcol Claude Perras

Le Lieutenant-colonel Claude Perras de la D Gest EIE a pris sa retraite des Forces canadiennes, le 10 juillet dernier, après 42 années de loyaux services.



Nombreux collègues et amis se sont réunis lors d'une réception d'adieu en son honneur au Mess des officiers de l'aviation et ont salué ses années de carrière. Certains ont raconté des anecdotes aussi intéressantes qu'amusantes sur son parcours professionnel. Il n'est pas exagéré de dire que Claude a été un membre exceptionnel de la Force aérienne. Son dévouement envers le pays s'est traduit en une contribution extrêmement importante aux Forces, non seulement à cause des responsabilités qu'il a exercées, mais le professionnalisme et le raffinement dont il a fait preuve dans l'exécution de ses fonctions.

Claude a passé ses dernières années au sein de la D Gest EIE où il a été chargé de dossiers difficiles comme l'agent orange et les TCE à Valcartier. Le Groupe pourra toujours profiter de son expérience et de ses compétences au cours des prochains mois, car il travaillera à titre d'employé civil occasionnel.

Félicitations Claude! Merci de votre dévouement ainsi que de l'amitié que vous avez entretenue avec plusieurs d'entre nous du SMA(IE).

Des drapeaux pour vous

Vous avez longtemps cherché la bonne façon de vous faire voir adéquatement ou de regrouper votre équipe le plus rapidement possible lors de gros rassemblements, et bien, une solution efficace et facilement accessible est maintenant disponible.

Six drapeaux mesurant 3' X 6' ont récemment été achetés afin de combler ces besoins. Deux arborent les couleurs du Groupe IE, deux de la Communauté IE et le même nombre pour ce qui est des Ingénieurs militaires. Ils sont tous disponibles auprès de l'Adjudc Marc Lafontaine, Adjudc du Groupe IE (613-943-5187).

Attachés à des mâts télescopiques pouvant mesurer jusqu'à huit pieds, il ne fait pas de doute que ces drapeaux vous seront fort utiles le moment venu de les utiliser.

Mots de bienvenue et d'adieu

Pendant la période du 1er juillet 2011 et le 31 août 2011, le SMA(IE) a accueilli au sein de l'organisation les employés suivants :

Rebecca Menard
Lcol Cynthia MacEachern
Adjum Michael Budden
Adjum Martin Rousseau

Beatrice Akimana
Debbie Drummond
Capf Claude Bernard
Capt Idrees Mohamed

Nahom Keleta
Connie Goulet
Major McClure

Durant cette même période, le SMA(IE) a fait ses adieux aux personnes suivantes :

Michael Dawson
Matthew Deslauriers
Adjuc Bruce Paradis

Sophia Hu
Mark Sanghera
Joseph Chaput

Genevieve Perron
Samantha DePoorter
Kristina Martin

Directives liées aux propositions

Vous avez une histoire à raconter... une annonce à faire, un événement spécial à diffuser, une nouvelle à partager?

Nous incitons tout le personnel du Groupe IE à rédiger des histoires pertinentes à partager avec l'ensemble de l'organisation.

Les directives suivantes aideront les auteurs à rédiger des articles intéressants et utiles pour tous les lecteurs du bulletin :

Articles :

Les articles peuvent être présentés en anglais ou en français.

Le nom complet et le grade de l'auteur doivent y figurer (le cas échéant).

Les articles doivent répondre aux questions qui, quoi, quand, où, pourquoi et comment.

Les articles doivent présenter un contexte assez important pour permettre une compréhension aisée.

Les articles doivent contenir les termes au long correspondant aux acronymes utilisés.

Les articles devraient contenir des citations et des images afin d'attirer l'attention!

Photos :

Les photos sont les bienvenues pour accompagner les propositions.

Les photos devraient présenter des VISAGES et des ACTIONS.

Les photos doivent être accréditées : nom et prénom du photographe ou source

Veuillez envoyer vos propositions à : jean.morissette@forces.gc.ca